180 N NEMENT. saumur ..

on s'aboune : A SAUMUR, it bureau du Journal as envoyant un mandat

sur la poste ,

rand alon, rands lage, usar-

es tons les libraires,

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

SAULIBURS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . 20 c Réclames,

RESERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS

8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis coninit. - L'abonnement doit être payé d'avance,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 OCTOBRE 1886

10001 LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

N'est pas supprimé

point de vue de l'intérêt général, il all absolument supprimer le budget

at en effet ce terrible expédient finanqui ruine le Trésor public.

al au budget extraordinaire que nous l'énorme déficit actuel qui s'élève à milliards trente-neuf millions de francs. la trois milliards se décomposent ainsi:

579 millions en 1881,

651 millions en 1882, 620 millions en 4883,

670 millions en 1884,

519 millions en 4885. ce déficit ne peut qu'augmenter. prévoit déjà que pour 1886 il sera

uant à 1887, tout est à craindre, tout possible, puisque les républicains ne

at pas diminuer leurs dépenses. h se demande pourquoi de si énormes

politique coloniale y est bien pour

lu c'est encore la politique intérieure

1003 a coûté le plus cher.

a frais électoraux pour empêcher la de de la République se montent à plus or milliards.

d, c'est le budget extraordinaire qui

del-ce que le budget extraordinaire? at un budget de dépenses qui ne coradent pas à des recettes.

gouvernement dit: li faut dépenser telle somme.

il la dépense.

al simple comme une banqueroute. place la banqueroute par un emti; voilà tout.

avait dit, après les élections législad'octobre 1885, qu'il n'y aurait plus

Si l'on avait dit cela, c'est que le gouvernement avait peur du renouvellement des conseils généraux qui a eu lieu au mois d'août.

Et ce renouvellement n'a pas trop ébranlé la République précisément parce que l'on a fait jouer très gaillardement le budget extraordinaire.

C'est-à-dire que l'on a jeté l'argent à pleines mains dans les départements pour remettre en crédit les candidats républi-

Et les électeurs se sont encore laissés prendre comme des alouettes au miroir.

La République étant sauvée, les promesses sont oubliées.

Songez donc que la grande épreuve électorale de 1889 réclamera des dépenses incalculables.

Il faut accorder à tels départements de grands travaux inutiles, il faut pendant trois années jeler l'argent de tous côtés, et sans compter.

Donc la commission du budget vient de décider que le budget extraordinaire ne serait pas supprimé.

UN MOT D'ORDRE

Une indiscrétion, que les FF. : maçons

La scène se passe à Vincennes, et voici,

enregistreront avec amertume, permet de

dévoiler, une fois de plus, les menées anti-

d'après la Chaîne d'union, la planche ou let-

cennes, 24 août 1886 (E.·. V.·.) de la Resp.·. L.·. « Le Globe », porte à l'Ordre

des Travaux, pour sa tenue ordinaire au

vendredi 3 septembre, aux titres 4 et 5

dans la forme et les caractères suivants,

conférence de n. . t. . ch. . Fr. . Trollet,

gr... exp... de l'At... sur « les motifs de-

» 4. A 9 heures et demie très précises,

Il fallait s'y attendre.

patriotiques de la secte.

l'Ordre du jour :

On écrit de Genève, 7 octobre, au Soleil du Midi, au sujet de la présence de Monsieur le Comte de Paris en Suisse :

» vant faire désirer à la France, à la franc-

» raine demeure allemande. »

commander en souveraine!

maçonnerie surtout, que l'Alsace-Lor-

Comme bien on pense, les FF... ont su

verrouiller toutes leurs portes et y placer les gardiens en exercice, pour empêcher les

profanes d'entendre les coupables et antipa-

porte la perte de l'Alsace, si la franc-maçon-

nerie peut étendre sa toute-puissance et

bien loin tous les voiles sous lesquels elle

se dissimulait, pour avouer avec autant de

cynisme son zèle anti-français. C'est ainsi

du reste qu'elle poursuit l'exécution de son

programme qui se résume dans la triple

négation de Dieu, de la Famille et de la

LE COMTE DE PARIS EN SUISSE

VICTOR TAUNAY.

Qu'importe, en effet, la France; qu'im-

Il faut cependant que la Loge ait rejeté

triotiques déclarations du F... Trollet.

a Monsieur le Comte de Paris attire à Genève un grand nombre de Français.

» On nous annonce l'arrivée d'une délégation d'ouvriers de la Croix-Rousse. Ces braves gens se sont cotisés pour tisser et faire monter un magnifique drapeau qu'ils portent au futur Roi de France. J'ai eu la bonne fortune de voir à Lyon ce petit chefd'œuvre de la fabrique lyonnaise qui sera porté à Vevey par un groupe d'ouvriers ti-

faille, en cette soie magnifique surnommée drap de Lyon, sont brodées d'un côté les armes de la Maison de France et de l'autre

a Les ouvriers de Lyon, à Monsieur le » Comte de Paris. »

» Ce drapeau tricolore, couvert de fleurs de lis d'or, entouré d'une frange d'or, fait honneur aux sentiments délicats de ces tisseurs que la République a réduits à la

» Ils savent, ces honnêtes ouvriers, que la Monarchie peut seule relever leur industrie, ramenant en France une cour royale où les belles étoffes retrouveront leur place, en rendant à ceux qui les tissent la prospérité d'autrefois.

» Monsieur le Comte de Paris a le don de charmer tous ceux qui l'abordent et ce grand Français est admirable dans son amour pour tout ce qui touche à la patrie, à sa gloire, à son relèvement.

» Quelques radicaux suisses, faisant chorus avec la radicaille française, ont interprété dans un sens antipatriotique la visite du Kronprinz à notre chef. Ces gens-là qui osent parler de patriotisme au premier des Français nous font hausser les épaules, comme les amis de Grévy donnant des le-çons de générosité au duc d'Aumale.

» A propos de Chantilly, je tiens de source certaine que Monsieur le Comie de Paris a été l'instigateur de cette riche donation à l'Académie française. Les relations du duc d'Aumale avec son neveu sont plus que cordiales et l'illustre académicien, devenu le Mécène de notre époque, a pour le chef de sa famille une déférence qui atteste hautement la parfaite harmonie de la Maison de France.

» Le duc d'Alençon a été sollicité par l'Autriche et par les Bulgares, qui voudraient lui donner la succession du prince Alexandre.

» Le prince a décliné toute candidature, sachant très bien que le patriotisme de nos républicains présère mille fois la France sans alliances que de voir un prince français, un soldat de l'armée française, sur un trône d'Europe. »

tre de convocation: rés au sort entre camarades. » Sur ce beau drapeau tricolore en belle « La convocation datée de l'Or... de Vin-

les armes de la ville, avec cette inscription:

Chronique générale.

M. GREVY ET LE DUC D'AUMALE

On lit dans les Tablettes d'un Spectateur :

« Nous savons de source sûre que M. de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

A TANTE GIRON

Par René BAZIN

XX

Male Giron et Marthe avaient passé la nuit auprès du corps de Mue d'Houllins. Il depail à faire un peu jour. La jeune fille, à Près du lit, succombant à la fatigue, involonisirement pencher sa tête jusqu'à at le drap de la morte.

thez yous reposer, mon enfant, dit ma tante A votre age, ces veilles-là sont trop lon-

toutes deux, et, traversant le at, entrèrent dans la chambre de la jeune

la ne pourrai pas dormir, madame Giron, andre, dit Marthe. D'ailleurs, il va falloir plusieurs choses. Vous savez, c'est à dix

Mandaz-vous au moins sur le canapé. Vous

Youlez, j'ouvrirais la fenêtre aupa-. J'ai besoin d'air.

Elles s'approchèrent de la fenêtre, l'ouvrirent, et s'accoudérent sur la rampe de bois. La brise fraîche les enveloppa. Elles respiraient délicieusement cet air irrespiré du matin qui réjouit tout l'homme. Dans les prés, devant la Cerisaie, la brume, divisée par l'aube, s'élevait en petits flocons transparents. Quelques poules criaient en quittant le jec. Cà et là des voix lointaines de métiviers attelant les bœufs. Un premier vol d'étourneaux, parti du toit de la maison, s'élança en bataillon serré, rasa l'herbe comme pour se baigner dans la rosée, se releva, et, sur la cime d'un frêne, s'éparpilla. La paix lumineuse répandue autour d'elles reposait les deux femmes, pénétrait

Tout à coup, ma tante Giron se recula, et, saisissant brusquement Marthe par le bras, l'écarta

- Qu'y a-t-il donc? dit la jeune fille stupéfaite. Ma tante ne répondit pas.

Halelante, elle s'était de nouveau penchée sur la rampe de la fenêtre. Au-dessous d'elle; deux hommes passaient, portant sur une civière une femme qui ne donnait plus signe de vie. Les vêtements de cette femme, tout blancs, ruisselaient d'eau. La tête, inclinée, était posée sur des branches vertes. Ses cheveux trafqaient sur l'herbe. Elle avait un bras ramené le long du corps, l'autre pendait de la civière, et tenait une

rose effeuillée. C'était la pauvre Annette. Dans les deux hommes qui la portaient, ma tante Giron reconnut le grand Luneau et Julien, le premier mélivier de la Gerbellière.

- Qu'y a-t-il? répéta Marthe, que voyez-vous? Déjà le groupe avait dépassé le château, se dirigeant vers la ferme. Ma tante se tourna vivement du côté de Marthe, la jeune fille était surprise, inquiète, mais elle n'aveit rien vu.

- On a besoin de moi en bas, répondit-elle, s'efforçant de dissimuler le tremblement qui l'agitait.

- Qui vous appelle? Vous tremblez, madame Giron, vous me cachez quelque chose...

- Ce n'est rien. Quelqu'un m'a fait signe de me rendre à la Gerbellière. J'ai été un peu surprise. Il faut que j'aille. Je vous en prie, reposez-vous là. Quand vous serez étendue sur le canapé, j'irai.

Marthe obeit. Ma tante Giron sortit, et descendit rapidement l'escalier : elle savait que désormais la jeune fille ne pourrait plus spercevoir le cortège funèbre de la noyée.

Quand elle entendit la porte de la maison se refermer, M110 de Seigny se redressa, se mit à genoux sur le canapé, et chercha, par la fenêtre ouverte, à découvrir la cause de cette subite émotion. Ses yeux errèrent quelque temps sur la campagne sans rien découvrir d'insolite. Les feuilles frissonnaient le long des branches immobiles. Les étourneaux, descendus de leur frêne. picoraient au pied des meules de foin. Tout était tranquille dans les grands prés verts. Soudain, elle eut un mouvement de surprise, elle aussi. Ses yeux fixèrent avec une attention passionnée un point du pré de la Cerisaie, là-bas, près du gué. Un vague sourire d'abord, puis la stupeur, puis le désespoir, passèrent en quelques secondes sur son visage. Elle retomba sur le canapé, défaillante, et deux mots s'échappèrent de ses lèvres :

- Jacques, Jacques 1

Quand ma tente Giron entra dans la grande salle de la Gerbellière, la noyée venait d'être couchée sur le lit du père, dans la même attitude qu'elle avait sur la civière. Elle ne respirait plus : ses maios étaient glacées, ses yeux fermés, ses lèvres couleur de mauve pâle. Sa sœur Marie lui enlevait ses petits sabots guillochés. Le métayer hagard, cherchait à allumer deux fagots d'épines, jetés en travers sur la cendre encore chaude de la veille, et le grand Luneau, qui les aveit apportés, debout sur le pas de la porte, regardait, épouvanté et stupide.

- Qu'est-ce que c'est ? s'écria ma tante Giron. Personne ne s'occupe de la ranimer? Vous la laissez dans ses habits froids? Va-t'en dehors; Sosthène; et toi, Marie, aide-moi, et prompteFreycinet a fait part à ses collègues de la décision bien arrêtée de M. Grévy de faire suivre le décret d'autorisation d'acceptation de Chantilly, d'un autre décret rapportant celui du 14 juillet qui a frappé d'expulsion le duc d'Aumale. »

LES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE A LA COUR DES COMPTES.

La Cour des comptes n'a pu obtenir du ministre des finances aucune explication quant à la date et au taux d'émission de 982,530 fr. de rentes, reliquat de l'emprunt de 439 millions, autorisé par la loi de 4878.

On a également constaté que, sur le produit des rentes ayant appartenu à la caisse de dotation de l'armée, produit qui devait être versé intégralement à la caisse des dépêts et consignations et avaient ainsi une affectation légale, trois millions avaient été, en 1878, détournés de cette affectation et employés sans autorisation législative à parfaire les intérêts de la dette flottante.

La Cour des comptes dit à ce sujet :

« La loi du 45 juillet 4875 avait affecté au compte de liquidation le produit des rentes disponibles de la dotation de l'armée. Les arrérages, ainsi que le capital résultant de la négociation des titres sortis du porte-feuille de la caisse des dépôts et consignations, devaient en totalité recevoir la destination prévue par la loi. Aucune fraction de ces produits, d'une nature essentiellement budgétaire, sans corrélation avec les opérations normales de la Trésorerie, n'appartient à la dette flottante. Les prélèvements opérés pour accroître les crédits de ce service doivent être considérés comme irréguliers. »

C'est surtout au profit des personnes qu'on veut favoriser que ces virements subreptices se sont multipliés. La Cour des comptes dit, à cet égard, dans les observations générales sur l'exercice 4880:

« Nous devons insister de nouveau sur l'accroissement irrégulier des crédits ouverts au chapitre premier pour le personnel de l'administration centrale. L'examen des comptes de 1880 a permis de constater, en effet, à côté de certaines régularisations, le maintien et même l'aggravation des irrégularités anciennes. »

DEUX ÉCOLES DE COUPE-BOURSES

Lequel préférez-vous, de Jean ou de Jacques P disait-on à quelqu'un. — Je ne sais, répondit-il, mais quand je suis avec l'un, j'aime mieux l'autre.

Nous éprouvons ce sentiment à l'égard de nos divers financiers républicains. Dernièrement c'était M. Dreyfus et M. Clémenceau qui tiraient sur nos poches avec le revolver de l'impôt sur le revenu, et nous préférions M. de Freycinet qui, nous disait-on, était hostile à ce nouvel impôt.

Mais voici M. de Freycinet revenu et, comme nous le disions hier, non seulement il demande pour équilibrer, en apparence, le budget de 4887, l'impôt sur l'acool, mais

Elle s'approcha de la noyée, et, aidée par Marie,

lui enleva sa robe mouillée, la couvrit de vête-

ments épais, et la roula dans une couverture. Elle

la coucha ensuite sur le côté, les pieds appuyés

sur des briques chaudes enlevées au foyer, lui

Plus d'un quart d'heure s'écoula dans ces

premiers soins. Annette restait toujours sans

mouvement. Ma tante Giron lui prit le pouls : il

ne battait pas. Pendant ce temps, le métayer

avait allumé les épines, et, devant la flambée

qui s'élevait, claire et grésillante, s'était assis, la

fretta les tempes avec de l'eau-de-vie-

il nous annonce pour 1888 une pelile application de l'impôt sur le revenu; oh, comme étude seulement! oui, mais nous paierons l'étude à beaux deniers comptants.

Ce comme étude est un comble l De telle sorte qu'avec M. de Freycinet nous aurons en 1887 l'impôt sur l'alcool et en 1888 l'impôt sur l'acool et l'impôt sur le revenu.

Nous sommes presque tentés de demander qu'on nous ramène aux Dreyfus et aux Clémenceau.

Si cette école saigne les bourses, l'école Freycinet les coupe. Ca se ressemble!

COMBAT ENTRE FRANÇAIS ET ANGLAIS

On mande de Londres, 7 octobre:

« Six bateaux français venant de Gravelines et entrés dans le port de Ramsgate, ce
matin, à 7 heures, ont été attaqués par un
nombre considérable de pêcheurs anglais.
D'autres, réunis sur la jetée, ont assailli tes
bateaux français à coups de pierre, cassant
leurs lampes et obligeant les hommes restés
à bord à descendre dans les cabines. Pendant ce temps-là, d'autres Anglais sont montés à bord des bateaux français et ont jeté
les apparaux, mettant ainsi les Français
dans l'impossibilité de naviguer.

» Vers onze heures, la majorité des équipages français revenant de Brighton ont été de nouveau attaqués par plus d'un millier d'hommes. Ils allaient succomber sous le nombre, quand la police du port se décida enfin à intervenir. Cela n'a pas empêché les Anglais d'attaquer en masse, quelques instants après, une autre bande de pêcheurs français descendus à terre pour acheter des vivres. Tous les Français ont été maltraités, et l'un d'eux a été grièvement blessé à la tête. Beaucoup d'entre eux se sont réfugiés dans les maisons de la ville. La population courait après eux pour les tuer, pendant que les pêcheurs voulaient se précipiter sur les bateaux français pour les couler bas.

» Ces faits demandent une légitime satisfaction ou des représailles vigoureuses. Nous allons voir ce que va exiger M. Waddington. Le Foreing-Office a su obtenir que les pêcheurs anglais arrêtés au Havre fussent relâchés sans jugement; nous verrons comment s'exercera dans cette circonstance l'énergie de M. de Freycinet. »

ENCORE M. DE MORTILLET

Ce que nous avons prévu et dit s'est réalisé: on a annulé le cynique arrêté du maire de Saint-Germain, mais M. de Mortillet a suivi son plan comme si de rien n'était.

Nous lisons dans le Journal de Saint-Germain:

« Je dénonce à la presse tout entière, et par elle à l'opinion publique, le scandale nouveau, mais prévu, dont M. de Mortillet est l'auteur.

» Un employé de la ville de Saint-Germain — que nous nommerons quand il sera

nécessaire — avait placé son fils chez les Frères.

» A la suite du fameux arrêté de M. de Mortillet, l'employé expliqua au Frère directeur qu'il était obligé, sous peine de révocation, d'envoyer son enfant à l'école laïque; et, en le faisant inscrire chez l'honorable M. Dubois (c'était pendant les vacances scolaires), il ne cacha pas à ce dernier qu'il agissait contraint et forcé.

» Aussi, dès que l'arrêté fut annulé, cet employé se crut libre et il replaça son fils à

l'école congréganiste.

» Or, quelques jours après la rentrée des classes, l'enfant victime de l'arbitraire a encore une fois été retiré de l'école des Frères — des menaces ayant été faites à son père s'il ne choisissait pas l'école laïque.

» Une pression analogue s'est produite sur un autre employé de la ville — que nous pourrions également nommer — et qui a dû retirer son enfant de l'école des Frères, sous les conseils ou les menaces de personnes dépendant du maire. »

Le signataire de l'article du Journal de Saint-Germain ajoute:

« Une partie de la presse républicaine avait déclaré que M. de Mortillet, déjà averti par l'annulation de son arrêté, devrait être révoqué s'il exerçait ou faisait exercer, ou enfin s'il était constant que sa seule présence à la mairie suffisait pour opérer sur le personnel des employés dépendant de lui une pression tendant au même but que son arrêté annulé, c'est-àdire à entraver la liberté d'enseignement.

» Nous convions donc aujourd'hui tout spécialement cette partie de la presse à réclamer avec nous une enquête, et si ce que nous avançons sous notre responsabilité est confirmé, à sommer le préfet d'accomplir son devoir.

» Il faut que, dans Saint-Germain, chacun redevienne, au même titre et dans les mêmes conditions que tous les autres Français, libre de ses opinions et de ses actes.

» Je sais être l'écho d'une majorité considérable, être approuvé par mes plus ardents adversaires eux-mêmes, en invitant la presse à réclamer avec nous que notre maire soit mis dans l'impossibilité de violer les lois à son gré.

» Que M. de Mortillet joue au tyran par égarement et faiblesse d'esprit ou par violeuce de passion et esprit de secte, c'est affaire aux médecins légistes et aux moralistes de le décider.

» Mais que ce perturbateur de la paix publique, que ce violateur des consciences et des lois cesse de terroriser ceux sur lesquels il a de l'action, c'est à tous les habitants de Saint-Germain de l'exiger, c'est au gouvernement de le décider et d'agir en conséquence.

» Au nom de la ville tout entière, j'adjure les pouvoirs publics de faire leur devoir et de nous rendre justice. »

Malgré la justesse de cette adjuration, il est probable que le préfet — c'est-à-dire le ministre — restera sourd. M. de Mortillet est député radical, et le gouvernement a trop besoin des voix radicales pour oser

toucher à M. le maire de Saint Germain. Il sachant fort bien que les choses ne seraise Eh bien. C'est égal le .

Eh bien, c'est égal! Saint-Germain peut se venter d'avoir un maire bien reman, quable!

Bibliographie,

UNE HISTOIRE CONTEMPORAINE

Toute notre histoire contemporaine in trouve résumée et condensée, jusque dans ses plus petits détails, dans ce remarquable ouvrage de M. l'abbé Melin, publiée par le diteur Auclaire, à Moulins.

Notre excellent ami du Messager de l'Allier M. Cauvin, analysant cet ouvrage destina principalement aux étudiants, fait remarquer que l'organisation politique, économique, administrative, scientifique et militaire de la France avant 1789 forme comme l'avant-propos de cette histoire, et prépara admirablement le lecteur à apprécier à laur juste valeur et dans toutes leurs conséquences les événements qui vont leur être racontés.

Chaque changement de régime ou d'institution est suivi d'un aperça rapide des modifications que ces révolutions violenles ou pacifiques ont apportées dans notre organisme national. En même temps un coup d'œil rapide et clair est jeté sur toutes les nations européennes au fur et à mesure que les événements se succèdent et modifient les lois, les institutions, la politique de tout les peuples avec lesquels la France est en rapport constant.

Cette synthèse de notre histoire contemporaine, écrite sans esprit de parti, mais avec une grande élévation de pensée et dans un ordre chronologique admirable, est une préparation indispensable aux jeunes gans qui auront plus tard à apprendre, à étudier l'histoire dans des ouvrages beaucoup plus complets. Elle servira en même temps à former d'avance leur jugement et à les melles en garde contre l'esprit de parti et contre les sophismes philosophiques des auteurs dont ils auront, un jour, à lire les ouvrages

L'homme du monde, l'écrivain et nous ne craignons pas de dire les journalistes sortout, trouveront un intérêt réel à avoir soul la main ce volume de notre histoire contemporaine.

EDOUARD GRIMBLOT.

ÉTRANGER

BULGARIE. — Elections bulgares. — Les affaires de Bulgarie se compliquent chaque jour. Dimanche, les élections ont élé commencées, malgré l'interdit du général Kaubars.

A Solia, le bureau électoral a été entail aux cris de : Vive la Russie! par un groupe nombreux de paysans et de Monténégrios.

Repoussés par les troupes, ils se soil réfugiés au Consulat général russe. Des coups de révolver ont été tirés dans la direction des consulats anglais et allemand.

Les deux hôtels portent plusieurs irace de balles. Le personnel du consulat d'Allemagne et M. de Thielman ont coura un vértable danger.

Londres, 11 octobre.
On assure que le général Kaulbars a sélégraphié au czar qu'il devait être rappelé ou
qu'il fallait lui envoyet des troupes.

qu'il fallait lui envoyet des troupes.

On dit que la Russie prépare une note sur puissances qui produira une vive sensation.
La conviction de tous est que nous sommes à la veille de graves événements.

Le général Kaulbars est arrivé à Schoolma.
Une députation de la population lui a te
mis une adresse en faveur du goutette
ment.

Les résultats connus des élections à Philippopoli, Kasanlik, Karlovo, donnell le succès aux députés du parti du gouverne ment.

M. Stambouloff est élu à Philippopoliel Sofia, M. Radoslavoff à Vamboli et à Philippopoli.

Vienne, 11 octobre de résultat des élections de Bulgarie de attendu avec beaucoup d'anxièté. On tend à ce que ces élections soient un present en la crite anti-russe.

Les nouvelles relatives aux préparails de la couvelles relatives aux préparails de la couvelle de la couvelle

tête penchée vers le feu, n'osant se détourner de peur de voir son malheur en face.

— Elle est morte? n'est-ce pes, madame Giron,

elle est morte? s'écria Marie tout en larmes.

— Les enfants qu'on refuse à Dieu, Dieu les

prend, répondit ma tante.

Le père Gerbellière poussa un soupir, comme

un sanglot. Elle se repentit tout de suite de ce mot cruel, et sionta :

ment.

— Qui sait, cependant? Peut-être revivra-t-elle, si ceux qui ont causé le mal en demandent pardon. Pour nous, agissons et frictionnons-la, une heure,

deux heures, tant qu'it faudra.

Le père Gerbellière s'était levé. Il traversa la salle, chancelant, comme ivre. En face de la cheminée, il y avait, clouée au mur, une niche de

bois enguirlandée de houx, et dans la niche une statuette de la Vierge, en porcelaine peinte. Accablé de douleur et de remords, le vieux métayer se laissa tomber à genoux devant l'image sainte, tira de sa poche un chapelet à gros grains, le même qu'il portait au cou trente-six ans plus tôt en marchant au feu, et se mit à l'égrener lentement, tandis que Marie et ma tante Giron continuaient à soigner la noyée. Le murmure de sa grosse voix de basse montait et s'abaissait régulièrement. Après chaque dizaine il s'arrêtait un peu, sans se détourner, comme pour reprendre haleine: en réalité pour écouter si sa fille ne revenait pas à la vie. Hélas I rien ne répondait à sa muette interrogation, et le bonhomme commençait une nouvelle dizaine.

Peu à peu les métiviers de la ferme, des femmes, des filles des closeries voisines s'étaient approchés. Réunis dans la cour, ils causaient de l'accident et des remèdes à faire. De temps à autre, une femme se détachait du groupe, regardait dans la salle par la fenêtre ouverte, et se retiraient en hochant la tête. Alors le grand Luneau racontait, pour la dixième fois, comment il avait sauvé Annette, et tous l'écoutaient avec cette curiosité insatisble qui s'éveille autour d'un malheur récent.

— Ah! mes pauvres gens, disait-il en terminant, quand Julien, qui avait ouï le cri, comme moi, fut venu au bord de l'eau, nous l'ayons aperçue au fond, dans sa robe de procession, et moi avec le manche de ma bêche, lui avec une perche qu'il y avait là, nous l'avons retirée, la tête d'abord : si vous l'aviez vue toute droite et toute blanche comme une neige, elle ressemblait à une bonne Vierge, sauf qu'elle avait les yeux fermés.

Le temps s'écoulait. Annette restait glacée et sans mouvement. Le père Gerbellière terminait la dernière dizaine de son chapelet. Quand il eut fini, il se releva avec effort, jeta un regard sur le corps inanimé de sa fille, et, blême comme s'il avait reçu une balle dans la poitrine, s'appuyant à la muraille, il dit:

Laissez-la, madame Giron, elle est en paradis!
Alors Marie poussa des cris de douleur; les
voisins entrèrent l'un après l'autre avec des airs
effarés, et la selle de la Gerbellière s'emplit de
gémissements et de sanglots.

(A suivre.)

A. LE VASSEUR & Co. EDITEURS
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Eaux-Gottes, Gravures en Couleur, etc.

Au même prix que chez l'éditeur

Payable CINQ FRANCS par mois par chaque centaine de

ESCOMPTE au COMPTANT.—ENVOI FRANCO des CATALOGES

ruerre de la Russie sont pleinement confir-

on dit qu'un mouvement se prépare à Sohà Philippopoli et à Rousichouk. Les partisans de la Russie sont munis

gela16

ine is

e dans

par l'

Allier

destine

remer.

r à lear

racon.

ı d'ini.

des mo-

nles ou

e orga.

in coup

ules les

ure que

fient les

de tous

est en

ti, mais

et dans

est une

es gens

éludier

ps a for-

melire

aulaurs

OUVIA-

les sur-

01r 8001

chaque

I Kaul-

groupe egrics. se soal

se. Des

a direc-

g traces

d'Alle-

00 7êli-

obre.
g a lélé.

pelé ou

ole aux

COM:

obre.

ui 8 18

ofethe.

ofield a Phi-

largent, d'armes et de chevaux. On croit que le mouvement éclatera dans pelques jours et fournirait ainsi le prétexte l'occupation de la Bulgarie par la Russie. plusieurs insligateurs de ce complot ont Ma été mis en état d'arrestation. Le gouvernement croit connaître tous les

Mails de la conspiration.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 octobre. Les cours de nos rentes sont en légère réaction et le lôture de same di : 3 0/0 à 82.82 1/2, 4 1/2

L'action du Crédit Foncier reste très soutenue à

Les obligations Foncières et Communales à lots iépargne qui se porte de préférence sur les emcomme loujours les valeurs favorites de la pe-

la Société Générale à 475 consolide l'avance ace depuis une quinzaine. La hausse de cette vane peut prêter à discussion tant que le cours

500 n'auta pas élé franchi. Bon de l'Assurance Financière que l'on traite 185 à 187.50 n'offre aucune garantie. Des cours uoup plus bas sont à prévoir si comme il est nindre le tribunal déclare illégales les opéra-

mijon de Panama reste très ferme et demandée 1. Les vendeurs sentent la partie perdue et proent à des rechats. Les obligations sont rechers, notemment celles de la dernière émission le premier tirage aura lieu vendredi 15 cou-

hone lenue des actions de nos Chemins de fer. obligations se traitent à leurs plus hauts cours.

GRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Chemin de fer de Cholet à Saumur

RÉUNION DE VIHIERS

ledimanche 40 octobre 1886, la plupart membres des Conseils municipaux et de breux électeurs des communes du canade Vihiers, au nombre de 500 environ, oul réunis ville de Vihiers, pour délibéur toutes les questions relatives au in de fer de Cholet à Saumur,

ite les promoteurs de la réunion : MM. tonseillers généraux Bineau, de Doué, M.d. Saumur, Marie-Baudry, de Choel des Nouhes, de Vibiers.

luient présents : MM. Merlet, député; Conseiller général de Montreuil ; MM. Aseillers d'arrondissement Guionis, de de la Selle et Godard, de Vihiers; Baron et Paul Turpault, de Cholet; de Terves, de Chemillé.

II. les députés comte de Maillé et de od s'étaient fait excuser.

issemblée, après avoir entendu M. des a, au nom des promoteurs de la réuel plusieurs autres orateurs, a voté les uons suivantes:

410 RESOLUTION.

commission, composée de MM. les lers généraux et d'arrondissement des as intéressés, est spécialement chargée les démarches les plus actives pour dans le plus bref délai l'établissedan chemin de fer à voie large de Saumur. Tous les hommes de bonne du canton sont invités à seconder ne de la commission.

2° RESOLUTION

cas d'impossibilité d'obtenir l'établisd'une ligne à voie large, le pays se to a l'établissement d'une ligne à roile. L'essemblée demande à MM. seillers généraux des cantons intéresprofiter des bonnes dispositions du général en faveur de la ligne de Saumur pour solliciter en avril la mise à exécution de cette ligne conditions où elle pourra être accor-

3º RESOLUTION.

que soit le concessionnaire des trasire le Conseil général est instamdie de réserver en faveur des ouvriers abr die d'être employés de préféponratingers dans tous les travaux pourraient exécuter.

lon côlé: Peunion, la Petite France

« La séance ouverte, le président dit que la question qui préoccupe la population et qui motive cette réunion est de savoir si la ligne ferrée projetée entre Saumur et Cholet par Vibiers sera à voie étroite ou à voie ordinaire.

» Les deux questions ont été étudiées; il y a quatre moyens pour arriver à une solution: le premier serait l'exploitation par l'Elat, le deuxième par l'Orléans, le troisième par une compagnie particulière et ensin par la compaguie du Conseil général.

» D'après M. le président, une seule de ces compagnies peut donner satisfaction,

c'est celle du Conseil général.

» La discussion s'engage ensuite sur la largeur de la voie. Tous les agriculteurs et commerçants présents demandent la voie ordinaire et repoussent le système à voie étroite; plusieurs conseillers généraux et d'arrondissement partagent cet avis.

» Un député présent, M. de Terves, engage l'assemblée à accepter la voie étroite, et prétend qu'en agissant ainsi on forcera l'Etat à faire faire la voie large. L'honorable M. Bury engage à accepter la voie étroite.

» Après une discussion très sérieuse et sur la proposition du président, il est décidé qu'une commission composée de députés, conseillers généraux, sera chargée de faire les démarches nécessaires pour oblenir que la voie soit large. »

VOLONTARIAT D'UN AN.

Comme nous l'avons dit, le ministre de la guerre a fixé à 1680 le minimum des points pour l'admission au volontariat.

Sont admis dans le département de Maine-et-Loire:

Cormier, de Mazé..... 1840 points. Abellard, de Saumur.... 1860

Guignard, de Saumur . . . 1730 -Réthoré, de Liré..... 2060 —

ECOLE DE CAVALERIE

Nous publierons demain la liste, par ordre de mérite, des sous-officiers élèves officiers qui vont arriver à Saumur cette semaine pour suivre les cours de l'année 1886-1887.

Ces sous-officiers sont au nombre de 114 pour l'Intérieur et de 22 pour l'Algérie, la Tunisie et le Sénégal.

SAUMUR.

Empoisonnement. — Le sieur Choisy, cavalier de manège, était de garde d'écurie hier soir. Depuis 40 heures il n'a pas paru

Le brigadier, mécontent d'une telle conduite, se rend au domicile de cet homme et entre chez lui. Choisy était au lit en proie à d'atroces douleurs.

On fit venir les médecins de l'Ecole qui

constaterent un empoisonnement. Plusieurs antidotes et surtout du lait lui ont été donnés; on est parvenu à le soulager. Cependant son état est très-grave et l'on craint de ne pouvoir le sauver.

Choisy est marié et père de trois enfants. On ignore la cause de cette tentative de suicide.

THEATRE DE SAUMUR.

Hier soir, devant une très belle salle, ont eu lieu les débuts sur notre scène de la troupe d'opéra. Disons de suite que le public a fait le meilleur accueil aux chanteurs. Mmes Lebec-Espigat et Guilbert, MM. Bianconi et Norval ont obtenu, à diverses reprises, de chaleureux applaudissements. De l'avis général, à en juger par cette première soirée, nous possédons un ensemble artistique qui peut amplement satisfaire tous les dilettantes. Aussi les Mousquetaires de la Reine, celle œuvre charmante d'Halévy, n'avait - elle pas toujours rencontré, ici comme à Angers, des interprètes aussi distingués. Nous reviendrons sur cette représentation, mais nous tenions à constater, dès aujourd'hui, le nouveau succès des artistes de M. Neveu.

Lundi prochain, le public saumurois fera connaissance avec le premier barylon, M. Nury, qui remplira, dans Le Cœur et la Main, opéra-comique de Ch. Lecog, le rôle de don Gaëtan, duc de Madère. Suivant nos confrères d'Angers, cet artiste possède une fort belle voix. Voici d'ailleurs ce que dit l'un d'eux:

a Jeudi, Si j'étais Roi | pour les débuts

de M. Nury, premier baryton.

» Cet artiste, doué d'une voix chaude et sympathique, a chanté avec beaucoup de gout le rôle du roi. Sa romance intercalée dans le trio du premier acte, sa chanson bachique, son duo avec la princesse Néméa ont élé soulignés par d'unanimes applaudissements. En un mot, le succès de M. Nury a été très mérité et très franc. »

Dès maintenant, avec les artistes qui viennent de se faire entendre à Saumur et ceux dont le talent a été déjà apprécié chez nos voisins, nous pouvons compter, pendant la campagne théâtrale qui vient de s'ouvrir, sur de belles et fructueuses soirées.

Epieds. - Hier, le nommé Buron, âgé de 80 ans, demeurant à Epieds, s'est pendu dans son domicile.

Segre. — Nous apprenons, dit le Journal de Maine-et-Loire, que le château de la Lorie, près Segré, qui appartenait à Mme la duchesse de Fitz-James, vient d'être acheté, pour une somme de près d'un million, par M. de Saint-Genys, à la suite de son mariage avec Mile Simon, fille du riche banquier israélite de Paris.

Mercredi dernier, au marché de Mirebeau, le froment a baissé de un franc par hectolitre.

L'ASSASSINAT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

On assure que, après avoir protesté de son innocence à plusieurs reprises, Lucien Joly a fini par avouer qu'il était l'auteur de l'assassinat de Saint-Germain-des-Prés.

ANGERS.

Statistique. - Voici, d'après le Patriote, une intéressante statistique:

Il y a en ce moment, à Angers, 8,202 maisons, dont 1,251 n'ayant qu'un rez-dechaussée, 2,459 ayant un étage, 2,636 à deux étages, 1,520 à trois étages et 336 à quatre étages et au-dessus.

7,851 de ces maisons sont occupées en tout ou en partie, 351 sont actuellement vacantes.

Ces différentes maisons contiennent 20,860 logements; 49, 435 de ces logements sont occupés, 1,425 sont vacants; on comple 3,965 locaux servant d'ateliers, de

magasins ou de boutiques. Ces divers locaux sont occupés par 20,983 ménages, dont 5,246 individus isolés et 15,679 familles et 58 établissements comptés à part. 5,246 de ces ménages sont composés d'une seule personne, 2,053 de deux personnes, 5,997 de trois personnes, 3,394 de quatre, 2,831 de cinq, et 1,407 sont composées de six personnes et au-dessus.

Poitiers.

Evasion. — Dimanche soir, à 6 heures et demie, le nommé Victor Egreteau, se disant Emile Baër, âgé de 30 ans, s'est évadé de la prison de Poiliers où il était détenu, en escaladant le mur du présu des prévenus.

Cet individu est venu tomber aux pieds du factionnaire qui montait la garde au poste de la prison. Dans sa chute, il s'est accroché au fil de la sonnette du poste, et a donné lui-même l'alarme.

Mais le factionnaire, au lieu de le menacer de son arme, s'est contenté de prévenir le poste, et, quand les militaires sont arrivés, l'évadé avait disparu.

Signalement : Âgé de 39 ans ; taille 1m60 ; cheveux et sourcils châtain foncé; barbe châtein; menton rond; yeux gris clair; nez ordinaire; bouche moyenne; visage ovale; teint basané. Bras gauche tatoué d'un bouquet entrelacé d'un ruban portant : « Souvenirs d'Afrique », une ancre de marine, un serpent, un poignard sur le sein gauche; une petite loupe à l'oreille droite; une excroissance de chair formant bouton sur le menton.

Tours.

Dimanche, vers 44 heures du matin, la pluie s'est mise à tomber et, tout à coup, sans que personne pût s'y attendre en pareille saison, des éclairs ont sillonné le ciel et les grondements du tonnerre se sont fait entendre au dessus de notre ville.

La pluie est alors tombée à torrents et mélangée de grêle. Les grêlons étaient heureusement de petite dimension, assez rares et fortement mouillés: il est peu probable qu'ils aient causé des dégâts.

Cet orage a amené un refroidissement assez sensible de la température.

Homene ou femme? — Les journaux ont récemment parlé d'un jeune homme de Marseille qui, inscrit aux registres de l'état civil comme appartenant au sexe féminin, avait eu beaucoup de peine à faire rectifier son acte de naissance.

Un fait analogue vient de se produire à Tours; le jeune X., fils d'honorables habitants de la rue Abraham, a satisfait à ses obligations militaires, il est inscrit sur les listes électorales de sa commune, il a vu son mariage retardé de plusieurs semaines parce qu'une erreur s'était glissée dans son acte de naissance. Il a dû faire rectifier ledit acte avant de pouvoir se marier, ce qui a entraîné les lenteurs et les retards inhérents à toutes les choses de la justice.

Le père et le fils

-000

Saint-Varent (Deux-Sèvres). Je souffrais d'un mal de tête violent; après avoir fait usage des Pilules Suisses à 1 fr. 50 pendant quatre ou cinq jours, j'ai été guéri. Mon père souffre beaucoup de l'estomac, les Pılules Suisses lui tont beaucoup de bien. Charles Martin. Signature légalisée.

Avis à nos lecteurs. — A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le Sucre raffiné en pain ou cassé, 1er choix, 0 fr. 95 c. le kilo; le sucre cristalisé de canne pour le vinage des vins, 0 fr. 90 c. le kilo; — le sucre cassé régulier, 4 fr. 05 c. le kilo; -le Café Zanzibar en grain ou en poudre, 2 fr. le 1/2

Grand Théâtre d'Angers.

Deuxième Représentation. - GRAND SUCCES Mardi 12 octobre,

Le COEUR et la MAIN, opéra-comique en 3 actes, par Charles Nuitter et Beaumont, musique de Charles Lecoq.

Ea raison du grand auccès obtenu par Le Cœur et la Main, l'administration a l'honneur de prévenir le public qu'elle donnera cet ouvrage mardi 12, jour ordinairement consacré à la comédie.

Faits divers.

La Plante a encre. — On a essayé d'acclimater en Europe une plante originaire de la Nouvelle-Grenade, et que le Mouvement industriel appelle plante à encre. Elle porte la nom de Coriaria thymifolia et fournit un suc que les indigènes appellent chami. Ce li-quide, rouge d'abord, prend une belle teinte noire au contact de l'air, et peut servir d'encre à écrire, sans exiger la moindre préparation. Elle n'attaque pas les plumes métalli-

PLAISANTERIE. — D'une montre à un horloger, il n'y a que l'épaisseur d'une minute, et voici le testament original d'un petit-fils de Bréguet:

« Mon fils, l'heure de ma mort va sonner au cadran de l'éternité, mon existence ne tient plus qu'à la pointe d'une aiguille; mais avant d'être horizontalement dans la botte de la mort, écoute attentivement, ô mon fils, le timbre felé de ma voix qui s'éteint, car cette dernière minute est sacrée, il ne faut pas perdre une seconde. Que l'honneur soit le ressort réel de ta vie, et la prudence le régulateur de tes actions. Si tes mouvements sont toujours réglés par la crainte de Dieu, si l'amour du prochain est la clef de la conduite, pour toi les heures s'écouleront dans une large sphère de bonheur et de

» Ne rhabille jamais la fraude avec l'émail trompeur, le vol est un grain de poussière qui arrêle les rouages d'une conscience pure et tranquille; souvent même il fait des trous qui ne sont pas en rubis.

» Si tu suis mes conseils, tu n'auras pas besoin, quend la chaîne de tes jours se brisera, de remonter le cours de ta vie pour chercher des échappements, et lu pourras, sans balancier, to meltre d'accord avec le grand horloger de l'univers, car tu auras les mains nettes et polies, nullement gravées et guillochées par le frottement des mauvaises

» Adieu, mon sils; je casse mon verre de montre et ne puis plus le remplacer. »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

型銀低回銀貨 OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, 5, rue Pavée. S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER.

Etude de M. CAILLEAU, notaire à Longué.

Par adjudication amiable,

En l'étude de M° CAILLEAU, le JEUDI 21 OCTOBRE 1886, à une heure après midi,

UNE BELLE MAISON

Entre cour et jarain,

Sise à Longué, rue de la Loi Occupée par M. Saussereau, marchand de vins.

Mise à prix: 15,000 fr. Faculté de traiter avant l'adjudication.

On vendrait, avec la maison, fonds et matériel de marchand de vias.

Position avantageuse. S'adresser audit Me CAILLEAU.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Le dimanche 17 octobre, à deux keures après midi, au château de Brézé,

520 BEAUX PEUPLIERS

Divisés en deux lots,

Ci-après désignés.

Premier Lot. - 220

114 pieds, situés sur l'ancienne chaussée d'Asnières. 106 pieds, situés le long du chenal, au Pont-de-la-Rivière.

Deuxième Lot. - 300

91 pieds, situés sur la pièce du Gué-Vilain, ferme de Belle-Chasse. 159 pieds, situés dans les marais de Belle-Chasse.

50 pieds, situés sur les pièces de Belle-Chasse.

S'adresser, pour visiter ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. Volland, régisseur du (653)château de Brézé.

PONEYS A VENDRE

Rue d'Orléans, 69.

Etude de Me PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

WA CON THE THE MER PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Avec Remise et Ecurie,

A Saumur, Grand'Rue, 12. S'adresser, pour traiter, à Me LECOY, avoué, ou à M. Langlois, espeit à Saumur. (489)

Saumur.

GEDEE PATISSERIE

Petite ville en Maine-et-Loire. S'adresser au bureau du journal.

AVENDRE

Six Chiens courants Tous bien dressés.

S'adresser à M. Rousse, à Souzay.

GIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit sût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

Offres et Demandes

AVIS

Les bureaux de La Nationale, compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, sont transférés rue du Temple, nº 21.

M. HURTAULT al'honneur de prévenir MM. les propriétaires de voitures et carrossiers qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. Che-VERT, peintre en voitures, rue de Bordeaux. (666) Bordeaux.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

M. G. BESSON, ex-économe du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

MAISON

ANGERS - 5 et 7, rue Saint-Laud - ANGERS

Scule Succursale dans MAINE-& LOIRE de la Belle Jardinière DE PARTS

Vêtements confectionnés pour Hommes et Enfants et sur mesure.

BONNETERIE-CHEMISES-CHAUSSURES-CHAPELLERIE-LINGERIE-LIVRÉES

TOUSSAINT DE LA

Nous venons de recevoir de notre Maison - Mère de Paris, les Tissus les plus nouveaux pour les Vêtements de Commande.

Au 26 Mars prochain, les MAGASINS DE LA BELLE JARDINIÈRE seront transférés place du Ralliement.

LA MARSON N'A PAS DE SUCCURSALE A SAUMUR

M. PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un second (584)clerc.

Vin, Viande, Quina, Phosphate

CONTRE:

Scrofule, Lymphatisme,
Anémie, Phtisie, Maladies des
os, Gastrite, Gastralgie, Age
critique, Convalescence; régénère le sang, procure
appétit, force et santé.
TOUTES PHARMACIES
150.000 attestations de Médecins
de de personnes guéries

Dépôt à Saumur, Pharmacie Centrale, D'hoy.

GUÉRISON CERTAINE Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Scienc S'adresser à M. LENORMAND MÉDECIN SPÉCIALISTE 11, rue St-liesne, à MELUN (S.-et-M. CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Saumur, Imp. P. GODET.

DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUECHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reue. pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

DENTS

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modéré

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 OCTOBRE 1886.

	Clotur', Dernier i il Walanta es comptant	L. Detnier
Valeurs au comptant Cloture Dernier cours.	Valours au comptant prece cours. Valeurs au comptant prece cours. Valeurs au comptant prece	- Course
S °/o	Est	75 391 50 50 391 50 8 391 50 8 391 7
Crédit Foncier, act. 300 fr 1412 50 1412 50 3 D	Obligat. foncières 1883 3 % 1 381 , 1 381 , 1 381	

GARES DE SAUMUR FER CHEMINS DE

LIGNE D'ORLÉANS LÉTAT DE LIGNE SAUMUR (ORLÉANS) - ANGERS BOURGUEIL SAUMUR SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY - THOUARS matin matin matin solr Omn. Omn. Omn matin soir soir Omn. Omn. Omn. Omn. Expr. Mixte Mixte Omn. Omn. matin soir soir. soir. soir soir STATIONS STATIONS Expr. Omn. Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. matin matin matin matin soir soir STATIONS matin soir soir 8 20 12 18 8 30 12 30 9 04 1 15 Bourgueil. 8 21 Saumur. 6 55 9 13 7 08 9 26 7 15 9 33 7 23 9 41 7 35 9 53 8 23 10 41 8 56 3 10 6 48 Port-Boulet 9 07 3 23 7 Saumur. 5 05 Port-Boulet. 1 35 1 40 1 47 57 2 40 Bourgueil . . Loudun . 9 12 10 10 9 45 10 29 9 54 10 30 St-Martin. 6 54 6 50 7 04 7 10 7 18 7 31 7 38 8 06 8 09 6 15 12 40 6 48 12 59 6 58 1 » 4 24 4 53 5 03 1 30 2 03 2 23 4 05 4 15 4 22 4 30 4 46 4 57 8 28 10 30 8 37 10 45 8 48 10 52 1 53 2 03 8 30 Thouars. Saumur(état) Nantillyhalte SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON St-Clément 8 43 Montreuil (a) 8 49 — dép.) 8 56 Brézé-s.-Cyr. Les Rosiers 1 » » » 2 21 Mixte | Omn. | Mixte Mixte | Mixte | Mixte 3 31 3 58 Varr.-Chacé. 5 17 10 09 » 5 24 10 17 » 5 29 10 22 10 47 STATIONS STATIONS Brézé s.-Cyr. Montreuil (a) matin matin soir. matin soir. soir. 7 43 4 41 8 58 SAUMUR (ORLÉANS) - TOURS » 9 26 4 34 Chinon . 8 40 12 20 6 , Port-Bou 4 Chinon . . . Port-Boulet. 2 38 2 57 (dép.) 5 40 10 30 10 57 Port-Boulet. 5 38 10 55 Chinon . . . Port-Boulet . Omn. Omn. Expr. Omn. Omn. matin matin soir soir Thouars. . 9 04 12 50 6 24 Saumur. . Loudun . . SAUMUR - VERNANTES - CHATEAU-DU-LOIR SAUMUR (ÉTAT) - MONTREUIL - DOUÉ Mixte Expr. Mixte Omn. Expr. matin soir soir soir soir Omn. Mixte Expr. Expr. Omn matin matin soir matin soir Omn. Mixte Marc. Omn. Omn. matin matin matin soir soir STATIONS Saumur. 8 34 8 45 9 » 9 29 Omn. | Mixte | Omn. | Omn. STATIONS STATIONS STATIONS 3 49 matin matin soir soir Varennes . Port-Boulet . 8 30 Baugé-l-Ver. 8 43 le Vaudelnay 9 08 Montreuil (a) 9 16 — (dan) Saumur (or. Saumur(état) 6 50 8 28 Nantilly. . . 7 04 8 37 Montreull (a) 7 31 9 19 — (dép.) 7 34 9 35 le Vaudelnay 7 45 9 46 Baugé. . . . 7 56 9 56 Doué 8 05 10 63 4 05 4 15 4 46 5 " 5 11 5 20 La Chapelle. 5 53 9 18 1 10 1 27 6 17 9 42 7 6 25 9 54 7 8 38 10 03 P 3 16 3 25 3 38 5 54 6 03 6 14 Noyant Méon Vernantes. Langeais. . . 5 05 10 12 10 Tours Blou. . . . 9 16 — (dép.) 6 58 9 45 9 28 Nantilly... 7 35 10 29 9 45 Saumur(état) 7 49 10 49 9 54 Saumur(orl.) 7 48 \$ 0 £ 5 09 6 38 11 44 Vivy. . 7 45 12 33 Saumur(orl.) 1 53 2 09